

Membres en exercice : 29

Membres présents : 24

Membres votants : 29

Le 13 février 2024 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 7 février 2024. Publication de la convocation le : 8 février 2024.

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Pierre-Marie BOSSER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER

Etaient absents :

Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA a donné procuration à Mme Monique KERAVEC
M. Michel COLLOREC a donné procuration à M. Michel ANSQUER
M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Corinne BRIANT
M. Daniel QUEMENER a donné procuration à Mme Armelle BRARD

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Michel ANSQUER

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication : 20 FEV. 2024

Délibération n° 2024-013 : Plan de financement rénovation du bâtiment d'Esquibien (bibliothèque / tennis de table)

Rapporteur : M. Georges CASTEL

M. Le Maire expose à l'assemblée :

Le bâtiment de la bibliothèque et du tennis de table d'Esquibien nécessite une réhabilitation, principalement de la rénovation énergétique. Ce projet fait l'objet d'une fiche action « Petites Villes de Demain ».

Une étude de programmation a permis de déterminer les travaux à réaliser et l'enveloppe financière associée.

Le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Montant HT	Libellé	Taux	Montant
Honoraires (Moe, contrôle technique, SPS, etc)	34 000,00 €	Bien vivre partout en Bretagne	20%	70 000,00 €
Diagnostics et études préalables	11 000,00 €	DETR	43%	153 000,00 €
Imprévus	20 000,00 €	Fonds Vert	17%	60 000,00 €
Travaux d'aménagement	290 000,00 €	Autofinancement	20,28%	72 000,00 €
TOTAL	355 000,00 €	TOTAL		355 000,00 €

Vu la délibération DE2024-012 actant de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2024,
Vu l'avis favorable unanime de la commission des finances du 31 janvier 2024,

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- approuver le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- autoriser M. Le Maire à transmettre les demandes de financement associées ;
- autoriser M. Le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le Maire,
Gurvan KERLOC'H,



Le Secrétaire de séance,
Michel ANSQUER

